

Motion bloquiste sur l'ingérence étrangère :

Une enquête est inévitable

Ottawa, le 14 juin 2024 – Le Bloc Québécois a profité de la journée d'opposition tenue hier pour lancer le débat sur les récentes révélations en lien avec les ingérences étrangères. Le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, aux côtés du porte-parole bloquiste en matière d'Éthique, René Villemure et de la présidente du caucus du Bloc Québécois et vice-présidente du comité de la procédure et des affaires de la chambre, salue l'adoption par vote majoritaire aujourd'hui de la motion bloquiste qui demande à la Commission Hogue d'élargir la portée de son enquête sur l'ingérence étrangère afin de lui permettre notamment, d'enquêter sur les parlementaires pouvant avoir volontairement ou involontairement travaillé aux intérêts de puissances étrangères.

« Il est inacceptable que des députés ou des sénateurs puissent servir, à leur insu ou non, d'intermédiaires à des puissances étrangères hostiles à notre démocratie. On ne peut tolérer ça. Qu'une telle chose se soit produite démontre qu'il faut en faire plus pour se prémunir des tentatives d'ingérences étrangères, à commencer par élargir le mandat de la Commission Hogue pour qu'elle puisse faire toute la lumière sur ces interactions et ce qu'elles impliquent. La situation est sérieuse : la GRC et le SCRS devront bien évidemment agir rapidement si nécessaire, mais il y a également une responsabilité politique que ce gouvernement doit assumer en prenant les dispositions qui s'imposent », insiste Marie-Hélène Gaudreau.

« En tant que vice-présidente du comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, je me penche sur l'ingérence étrangère depuis novembre 2022. Nous avons tenu plus de 70 rencontres, avec plus de 150 témoins. J'ai rencontré des représentants du Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS) à plusieurs reprises, des membres de la GRC, bref, l'ensemble de l'appareil de renseignement. Et j'en suis venue à la ferme conclusion que nous ne sommes pas équipés pour faire face à l'ingérence étrangère. Nous ne devons pas faire le jeu de la Russie, de la Chine ou de l'Iran. Il en va de la défense de notre démocratie », déclare la députée de Laurentides-Labelle.

La motion déposée par le Bloc Québécois se lit ainsi :

Que cette Chambre :

1. Prenne acte du Rapport spécial sur l'ingérence étrangère dans les processus et les institutions démocratiques du Canada du Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement;

2. Constate avec inquiétude que certains élus pourraient travailler volontairement ou involontairement aux intérêts de puissances étrangères;
3. Demande que le mandat de la Commission sur l'ingérence étrangère (Commission Hogue) soit élargi pour lui permettre d'enquêter sur les institutions démocratiques fédérales du Canada, incluant les parlementaires de la Chambre des communes élus lors des 43^e et 44^e législatures ainsi que les parlementaires siégeant au Sénat.

« L'ingérence étrangère n'a pas de couleur politique. Elle affecte tous les parlementaires en cette Chambre, tous les partis politiques et tous les citoyens. Chaque année, des dizaines de milliards de dollars en brevets sont volés, des membres des nombreuses diasporas sont menacés et des puissances étrangères tentent de pervertir la démocratie. Les menaces sont réelles partout en Occident et, bien que la circonscription de Laurentides-Labelle ne soit pas dans une grande métropole, nous ne sommes pas à l'abri des manœuvres des pays hostiles. Ne rien faire n'est plus une option, la question de l'ingérence étrangère est très sérieuse et mérite que tous les partis s'unissent pour y remédier. Par notre motion, nous voulions passer à l'action et demander que soient posés les gestes nécessaires pour que la confiance des citoyens en la démocratie puisse être rétablie. Nous nous réjouissons de l'appui de la majorité des élus de cette Chambre à notre démarche et soyez assurés que nous demeurerons à l'affût pour la suite des choses », conclut la députée Gaudreau.

– 30 –

Source :

Maryse Larente, directrice de circonscription et des communications
Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides-Labelle
Maryse.larente.338@parl.gc.ca
819 440-3091